

RECRUTE

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES / OPÉRATIONS VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

Type de recrutement :	Fonctionnaire ou, à défaut, CDD d'une durée de 3 ans reconductible (6 ans au total) puis possibilité de CDI.
Cadre d'emplois :	Technicien (catégorie B)
Régime de temps de travail :	Temps complet
Date limite de candidature :	3 novembre 2024
Date prévue de recrutement :	Dès que possible

CONTEXTE

➤ **Notre structure, nos valeurs**

Chez nous, Communauté de communes, notre cœur de métier c'est la valorisation de notre territoire, du patrimoine de nos communes. Nos missions sont diverses : entretien des communes (bâtiments, jardins, espaces publics) et accompagnement technique dans leurs projets de développement (voirie, assainissement, urbanisme, culture, petite enfance, tourisme, économie, et bien d'autres encore !).

Notre sens au travail : agir pour l'intérêt général, se rendre utile au quotidien pour les communes et leurs habitants.

Devenez acteur de notre engagement pour un service public de proximité, incarnant ainsi nos valeurs de solidarité, de développement durable du territoire et d'amélioration quotidienne du cadre de vie de nos concitoyens.

➤ **Votre service**

Au sein de la direction des services techniques, vous évoluez au bureau d'études voirie, composé de 4 techniciens et 1 responsable. Ce service mène des études et projets liés à l'aménagement de la voirie sur un territoire composé de 19 communes et avec une projection budgétaire de projets de plus de 20 millions d'euros pour les années à venir.

Les techniciens sont les référents techniques des élus communaux et des services techniques opérationnels voirie. A ce titre, chaque technicien :

- pilote des études liées aux projets portés par les communes (aménagements de centre-bourgs, aménagements sécuritaires, requalifications de voies, embellissements paysagers, etc.) ;
- conseille les services techniques opérationnels chargés de l'entretien quotidien de la voirie.

Vous agissez en tant que maître d'œuvre et/ou maître d'ouvrage (en lien direct avec les communes). Au besoin, pour certains projets, vous pouvez vous appuyer sur des prestations externalisées.

MISSIONS

Chaque technicien, sous la responsabilité du chef de service et avec l'appui d'une aide administrative, est autonome et responsable des opérations qui lui sont confiées :

• **Accompagnement des communes :**

- Aider les élus à la programmation des investissements (Plan Pluriannuel d'Investissement) et à l'établissement des prévisions budgétaires.

- **Piloter des études liées aux projets :**

Suivant les besoins des communes, concevoir des études de faisabilité, des avant-projets et projets d'exécution :

- Conseiller les élus (aspects techniques, administratifs et budgétaires).
 - Exploiter / intégrer les données du projet (entre autres) :
 - les attentes des élus communaux (délais, budget, modalités, etc.) ;
 - la politique de développement et d'aménagement du territoire (en lien avec les services concernés) ;
 - la réglementation en matière de voirie, les études d'impact sur l'environnement (bruits, eau, nuisances diverses liées aux chantiers, etc.) ;
 - les données cadastrales et d'urbanisme (en lien avec les service SIG et urbanisme, etc.) ;
 - les contraintes géographiques et techniques (nature des sols, géotechnique, procédés et matériaux, etc.) ;
 - les contraintes administratives (demande d'autorisations administratives obligatoires, etc.).
 - Dresser des esquisses, plans ou schémas aux différents stades du projet.
 - Consulter des partenaires / prestataires (institutionnels, gestionnaires et exploitants, architectes, paysagistes, etc.).
 - Contribuer à la communication publique du projet (rédaction de contenus présentés en concertations ou réunions publiques, etc.).
 - Diligenter et suivre des études externalisées (le cas échéant).
 - Décliner / mettre en œuvre les travaux.
-
- **Suivi des opérations :**
 - Chiffrer le coût des projets / travaux.
 - Établir les plannings de réalisation.
 - Marchés publics (en lien avec le service commande publique et finances) :
 - Constituer le dossier de consultation et rédiger un CCTP (cahier des charges technique), en respectant le contexte réglementaire et les règles de l'art.
 - Traiter et analyser les offres (rédaction du rapport d'analyse).
 - Procéder au choix du maître d'œuvre le cas échéant, participer à la rédaction des rapports d'analyse.
 - Suivre l'exécution du marché (au plan technique, administratif et budgétaire).
 - Constituer des dossiers de demandes de subventions.
 - Suivre les budgets affectés aux projets / travaux.

 - Coordonner / contrôler l'exécution de travaux.
 - Participer à des réunions de chantier.
 - Rédiger rapports et comptes-rendus.

CONDITIONS D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : Juigné-sur-Loire, 10 min au Sud d'Angers (direction des services techniques).
- **Temps de travail** : au choix 37h30 (générant 15 jours de RTT) ou 35h (sans RTT).
- **Horaires** : plages fixes 9h-12h et 14h-17h. En dehors, modulation en accord avec le responsable de service.
- **Contraintes d'exercice** : travail en bureau partagé (open-space de 4 agents), réunions en soirée (très occasionnelles).
- **Déplacements** : fréquents, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes (véhicule de service sans remisage à domicile).
- **Interlocuteurs** : élus, entreprises, partenaires, services internes, habitants, etc.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- **Rémunération** : statutaire (grille de la fonction publique) + supplément familial de traitement (enfants à charge) + primes :
 - Mensuelle : IFSE (suivant la technicité du poste et l'expérience).
 - Annuelles et sous conditions : CIA (suivant la manière de servir).
- **Avantages** :
 - Prime mobilité durable (si covoiturage et/ou vélo – sous conditions).
 - Télétravail : possible (sous conditions).
 - Comité d'entreprise (prestations consultables sur cnas.fr).
 - Prévoyance : participation employeur si contrat labellisé souscrit par l'agent.
 - RTT (si 37H30) : 15 jours par an (en plus des 25 jours de congés annuels), Compte épargne temps (CET).
 - EPI : fournis.
- **Perspectives d'évolutions** :
 - Sur le poste : accès à des formations de perfectionnement (catalogue consultable sur cnfpt.fr).
 - Préparation aux concours de la fonction publique territoriale.

PROFIL ET QUALIFICATIONS

- Idéalement, diplômé(e) dans le domaine des travaux publics et/ou des VRD.
- Expérience appréciée en bureau d'études ou en conception / conduite d'opérations.
- Permis B obligatoire. AIPR niveau concepteur (possibilité de vous former).

Vous disposez de connaissances / compétences ou, à défaut, manifestez un intérêt marqué pour leur développement dans les domaines suivants (possibilité de vous former) :

Savoirs :

- Règles de conception des ouvrages, techniques de mise en œuvre des matériels et matériaux.
- Procédures de conduite de chantiers, règlements en matière de sécurité du travail.
- Environnement partenarial (MOA, AMO, MOE, etc.).
- Notions de coût global.
- Connaissances / notions en matière de marchés publics et de comptabilité publique.

Savoir-faire :

- Lecture de plans cotés. Serait un + : dessin assisté par ordinateur (logiciel Mensura).
- Méthode, rigueur, précision.
- Autonomie, réactivité.
- Écrits professionnels (compte-rendu de réunion, notes).
- Word et Excel (fonctions simples).
- Gestion de projet (serait un plus).

Savoir-être :

- Probité et intégrité (vis-à-vis des partenaires extérieurs, lors de marché public, etc.).
- Force de proposition.
- Diplomatie et pédagogie (adapter son discours aux différents interlocuteurs).

CANDIDATURE

Votre candidature comprend : CV + lettre de motivation + copie de votre dernier arrêté (pour les fonctionnaires).

Elle est à adresser :

- ✓ Soit par mail : rh-recrutement@loirelayonaubance.fr (pièces en format PDF).
- ✓ Soit par courrier : M. le Président de la communauté de communes Loire Layon Aubance – 1 Rue Adrien Meslier – CS 80083 – 49170 St-Georges-sur-Loire

Processus du recrutement :

1. Vous nous adressez votre candidature.
2. A la fin de l'appel à candidatures, si votre candidature est présélectionnée, notre chargé(e) de recrutement prendra contact avec vous.
3. Entretien avec le jury.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les entretiens auront lieu le 7 novembre 2024 matin ou le 12 novembre 2024 matin.

En savoir davantage sur notre collectivité ? Consultez notre dernier [rapport d'activité](#) (loire-layon-aubance.fr, rubrique Collectivité).

Renseignements sur le poste : M. Grandsire, responsable du service voirie communautaire – 02.41.57.64.60

Renseignements administratifs : Mme Guilon, service RH-recrutement – 02.41.54.59.93

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.